

Section I - Avis d'appel public à candidature de marché public

Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB)

Objet : Soufflage de forages sur les champs de captage de Godomey-Togoudo, Tokan et Ouèdo

AAPCMP N° *041*.../21/SONEB/DG/PRMP/CCMP/DECR/S_PRMP/SSP

1. Cet Avis public à candidature de marché public (APCMP) fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal quotidien béninois d'information « LE MATINAL » n° 6001 du 18 janvier 2021 et publié sur le site des Marchés Publics du Ministère de l'Economie et des Finances (SIGMAP).
2. La SONEB a prévu dans son budget autonome des ressources sur fonds propres, afin de financer ses investissements d'exploitation, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif au Soufflage de forages sur les champs de captage de Godomey-Togoudo, Tokan et Ouèdo. *La présente Demande de Renseignements et de Prix donnera lieu à un accord-cadre, exécutable par bons de commandes pour la période 2021-2023.*
3. La SONEB sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour le Soufflage de forages sur les champs de captage de Godomey-Togoudo, Tokan et Ouèdo, dans un délai de quarante-huit (48) heures par forage et trois (03) mois pour l'ensemble de forages.
4. Les exigences en matière de qualification sont :

Capacité financière :

- Etre une micro, petite ou moyenne entreprise (MPME)
- avoir réalisé au cours des trois dernières années (2018, 2019 et 2020) un chiffre d'affaires moyen annuel d'un montant de trente-neuf millions (39.000.000) FCFA justifié par les états financiers établis dans la forme prescrite par l'Annexe A
- disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédit à hauteur de 30% du montant de l'offre justifiés par une attestation d'une banque agréée ou ayant un correspondant au Bénin (les exigences

BON A LANCER

concernant le chiffre d'affaires moyen annuel ou l'exigence de liquidités ou ligne de crédit ne sont pas cumulatives) ;

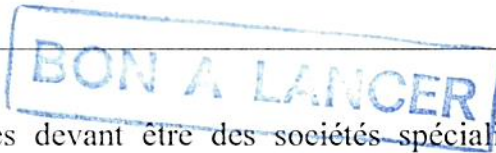
- les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas exercé pendant au moins trois (03) années devront produire, outre l'attestation bancaire prouvant qu'elles disposent d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédit à hauteur de 30% du montant de l'offre, une assurance des risques professionnels valide et de montant minimum vingt-huit millions six cent mille (28.600.000) FCFA.

Capacité technique et expérience :

BON A LANCLER

- Être un spécialiste en travaux d'exécution de forage ;
- Justifier d'une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le domaine ;
- avoir réalisé au moins un (01) marché similaire, portant sur le soufflage de forages au profit de l'Administration publique, Société d'Etat ou Organisme international justifié par une (01) attestation de bonne fin d'exécution ou de PV de réception des travaux similaires déjà exécutés, délivrés par un maître d'ouvrage qui lui a confié les travaux ;
- disposer de matériel (équipement) nécessaire pour le développement de forage à l'air-lift (soufflante ou compresseur de capacité 20 à 25 bars) justifié par les papiers d'achat ou fournir les preuves d'une location éventuelle ;
- disposer d'un camion-grue et l'outillage nécessaire aux travaux de démontage et de remontée de forage ou en justifier la location ;
- disposer d'un personnel qualifié pour le soufflage de forages comprenant :
 - Un conducteur des travaux, Chef d'équipe (qualification générales : au moins un diplôme de technicien foreur niveau DTI en hydraulique/Eau Assainissement ; expérience professionnelle dans le domaine de la réalisation de forage : au moins trois (03) ans
 - Un chef chantier, titulaire d'au moins un CAP en Hydraulique ou en Eau Assainissement ou équivalent avec une expérience pratique dans le domaine (au moins trois (03) ans). Il peut être aussi un ouvrier spécialisé dans les travaux de forage et disposant d'une expérience minimale de cinq (05) ans.

Le soumissionnaire doit joindre à son offre les curricula vitae du conducteur des travaux et du chef chantier accompagnés des photocopies légalisées de leur diplôme, de leur pièce d'identité et de leurs attestations de travail.



- Les entreprises naissantes devant être des sociétés spécialisées dans le soufflage de forages et devront fournir les curricula vitae, copies légalisées des diplômes, pièces d'identité et attestations de travail de leur personnel d'encadrement technique affecté à l'exécution du marché et devant avoir une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le soufflage de forages.
 - Voir le document de Demande de Renseignements et de Prix pour les informations détaillées.
5. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la PRMP SONEB, courriel : prmp@soneb.bj ; et prendre connaissance de la demande de renseignements et de prix à l'adresse mentionnée ci-après : 1^{er} étage Direction Générale de la SONEB, bureau 112 bis de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier complet de la Demande de Renseignements et de Prix à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la PRMP, 1^{er} étage Direction Générale de la SONEB, bureau 112 bis, à compter du
7. Le dossier de Demande de Renseignements et de Prix en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics ou adressé aux candidats à leurs frais par courrier express. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.
- Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.
8. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Centre de Formation aux Métiers de l'Eau de la SONEB (Salle A1), sis à Rue 1.046 Akpakpa, à côté du Ministère de la Santé, au plus tard le **05 NOV 2021** à 9 heures

30 minutes. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après Centre de Formation aux Métiers de l'Eau de la SONEB (Salle A1), sis à Rue 1.046 Akpakpa, à côté du Ministère de la Santé, le même jour à 10 heures.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de Deux cent soixante mille (260.000) FCFA délivrée par une institution bancaire ou un organisme financier habilité. La garantie de soumission peut aussi prendre la forme d'un chèque ordinaire encaissable sur la durée de validité de l'offre ou d'une déclaration sur l'honneur pour la garantie d'offre.

10. Les prestations sont à réaliser en un lot unique.
11. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Cotonou, le 15 OCT 2021



Hugues MEHOU
Personne Responsable des Marchés Publics